



Juillet 2015

N°86

# BULLETIN MUNICIPAL



## SOMMAIRE

- Le mot de Madame le Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Une famille d'Irakiens à Vinsobres
- Témoignage de Monsieur Meir
- Vie pratique



## LE MOT DU MAIRE



### Bonjour à tous, voici le bulletin municipal de l'été.

Vous y trouverez un point sur les activités des comités consultatifs et des associations qui œuvrent à Vinsobres, ainsi que des informations sur les projets en cours et futurs de la commune.

Voilà un peu plus d'un an que vous nous avez élus à la tête de la commune.

Le travail a été intense. Nous avons géré les affaires en cours, poursuivi les travaux engagés, et élaboré notre premier budget.

Le temps a passé vite et lentement à la fois.

Vite, car nous nous sommes beaucoup investis, toute l'équipe municipale, et lentement car la mise en place des projets propres à notre équipe prend du temps. Nous essayons de pacifier les choses, d'être à l'écoute, cela nous prend aussi du temps.

Nos décisions ne sont jamais prises par une seule personne, elles sont vraiment discutées, réfléchies, toujours collégiales.

Sur des sujets sensibles, nous prenons systématiquement l'avis de personnes compétentes extérieures au village.

Nous rappelons que les comités consultatifs sont et resteront ouverts à tous.

Pour « fêter » ce premier anniversaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir un public de 150 citoyens lors de notre première assemblée de village du 19 juin. Des échanges cordiaux ont eu lieu entre les participants et l'équipe municipale.

**A cette occasion, nous avons présenté le site internet de la mairie.**

**Voici son adresse : [www.vinsobres-mairie.fr](http://www.vinsobres-mairie.fr)**

Il est en cours de construction, et vous pouvez nous faire part de vos remarques par écrit à la mairie. Merci à Michel Flégon pour son aide précieuse, dans la création de ce site.

Merci aux personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour nous aider dans l'intérêt de la commune.

Un grand merci à tous les employés communaux, ainsi qu'aux membres du conseil municipal, qui font un grand travail pour que vive Vinsobres.

Nous avons besoin de tous, pour redonner un élan, dans le partage et le plaisir de vivre ensemble au village.

Profitez de toutes les animations et fêtes proposées par les associations vinsobraises cet été.

**Bonnes vacances estivales à tous !**

**Marie-Pierre Monier**

# LA COMMUNE INVESTIT

Après un temps qui paraît toujours trop long, d'études de faisabilité, de mises au point techniques et de recherches de subventions, les projets structurants et d'embellissement de la commune prennent forme :

## Mur de soutènement – Toilettes publiques

Comme vous l'avez certainement constaté, les travaux sont terminés. Resteront à planter des grimpants pour habiller le mur de soutènement.

## Eclairage public

Le chantier a démarré par la pose des candélabres sur la place de la mairie, en liaison avec le mur de soutènement, et un tronçon enterré Montée du Moulin.

Les travaux reprendront mi-septembre, après les vendanges, et congés annuels de l'entreprise SPIE, attributaire du marché.

## Eglise

Deux vitraux ont été rénovés par l'entreprise Thomas de Valence et il a été mis en place un éclairage en soirée par projecteurs intérieurs réalisés par Gilles et Nicolas. Le battant de la cloche a été remplacé car il était abîmé et risquait de provoquer une fêlure de la cloche.

## Station d'épuration

Les subventions étant enfin attribuées, nous pouvons maintenant passer à la phase réalisation. Une réunion s'est tenue le 9 juillet avec le maître d'œuvre CEREG et les entreprises adjudicatrices.

Les réseaux seront réalisés à partir de mi-octobre pour un achèvement en décembre.

Les travaux de la station proprement dite démarreront en décembre 2015 ou janvier 2016 pour une livraison fin 2016.

## Rues du Tripot et Barriou

Après réalisation des études préliminaires, un dossier d'avant-projet nous a été présenté par le BET CEREG permettant d'envisager les travaux de reprise des réseaux humides et du revêtement pendant l'hiver 2016-2017.

## Gratte-Coquin

Après consultation, le Cabinet LEGAUT va réaliser une étude hydraulique du bassin versant (demandée par la CCVE).

Nous pourrions ensuite envisager le réaménagement de la chaussée par le service voiries de la CCVE en juin-juillet 2016.

## Epicerie

A la demande de l'épicier, deux stores de 6m de longueur et 3 m de projection ont été posés.

## Menuiseries (école – salle polyvalente – salle du 3<sup>ème</sup> âge)

Les menuiseries existantes, peu isolantes, seront remplacées par des menuiseries PVC ou Alu à double vitrage. Un dossier de demande de subventions a été monté et nous attendons un retour que nous espérons positif pour aller plus avant.

## ERP (établissements recevant du public) – Accès handicapés

Nous rappelons que l'accessibilité des ERP devait être impérativement réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (suivant une loi votée en 2005). Une ordonnance gouvernementale de 2014 a prolongé ce délai, mais nous devons présenter un planning d'exécution des travaux nécessaires sur 3 ans pour le 27 septembre, dernier délai. Rien n'ayant été fait précédemment, nous avons demandé un diagnostic à Alpes Contrôle, avec un chiffrage s'élevant à environ 200 000 euros.

## Salle des fêtes

La peinture intérieure a été refaite par les employés communaux, la couverture au-dessus de l'entrée a été reprise (infiltrations) en attendant une réfection totale de cette dernière.

## Terrain de jeux

Pour répondre à la demande de notre jeunesse, un terrain multisports est à l'étude sur le site du stade de football.

## Chemin de Serpoule (route de Venterol)

Nous avons obtenu l'accord de principe du département pour procéder à l'élargissement de cette voie par comblement partiel du caniveau existant. Cet accord sera finalisé après réalisation d'une étude hydraulique.

## Arrosage du stade

Le coût prévisionnel de 33 000 euros n'étant pas éligible à subvention, les travaux seront engagés en fonction des possibilités budgétaires.

## Captage eau potable

Nous restons dans l'attente des préconisations des autorités concernées pour éventuellement clôturer le périmètre rapproché.

Claude Somaglino

# BUDGET DE LA COMMUNE

A l'heure où la plus grande rigueur budgétaire est demandée à tous les échelons de notre République, notre commune n'échappe pas à l'exercice.

Par ailleurs, de nouveaux services publics ont été dévolus aux communes, ayant pour conséquence des charges supplémentaires : TAPS et permis de construire.

Dans ce contexte, pour préserver notre capacité d'investissements et confirmer la gestion équilibrée de Vinsobres, nous avons été amenés à programmer une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont le taux était de 7,34%, très inférieur au taux demandé par des communes de même strate, soit 13,26%.

Si nous voulons développer nos investissements permettant d'améliorer la vie de tous au village, il est primordial de pouvoir continuer à dégager sur le budget fonctionnement une capacité d'autofinancement maximum, qui pourra être complétée en profitant des taux très bas par du financement bancaire, mais en restant bien sûr à un taux d'investissement global raisonnable.

Le budget primitif 2015 de la commune s'établit à 1 598 204 €, dépenses et recettes équilibrées.

**Nous vous proposons ci-après quelques chiffres significatifs issus de ce budget.**

## ◆ DEPENSES

Charges courantes	307 150 €
Charges de personnel	398 700 €
Autres charges de gestion courante	132 649 €
Dont subventions aux associations : 62 000 €	
Charges financières	30 600 €

## ◆ RECETTES

Impôts et taxes	751 081 €
Dotations de l'Etat DGFQ	268 838 €
Revenus des immeubles	71 000 €
Subventions (département, SDED, autres )	64 009 €

## ◆ TAXES COMMUNALES (en %)

2014

2015

Taxe habitation	14,35	14,35
Foncier bâti	7,34	9
Foncier non bâti	58,16	58,16
CFE	21,17	21,17

Claude Somaglino



# URBANISME

L'urbanisme est, comme nous vous l'avons déjà dit, un sujet sensible et complexe.

## 1. Autorisations du droit des sols

Nous nous sommes efforcés de trouver des solutions pour les dossiers compliqués et nous avons dirigé les demandeurs vers la DDT (direction départementale du territoire) pour essayer d'apporter des solutions légales à leur projet afin de leur éviter de déposer une demande qui serait obligatoirement refusée.

Pour information, le service instructeur des dossiers a changé, c'est maintenant la CCVE et non plus la DDT qui instruit nos dossiers. Ce service a été mis en place depuis début mars et ne fait pas de conseil aux usagers.

Je rappelle que la commission qui instruit les permis est constituée du maire, de l'adjoint à l'urbanisme et du secrétaire à l'urbanisme.

A ce jour, cette commission a été amenée à statuer de janvier à juin 2015 sur :

- 13 permis de construire dont 5 en cours d'instruction
- 14 déclarations préalables dont 7 accordées, 2 refusées et 5 en cours d'instruction.

Nous rappelons que ces documents ne deviennent publics que lorsque la décision a été rendue. Et bien entendu, cette décision est de la responsabilité du maire.

## 2- Convention avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

### ◆ Circulation :

Ce point a fait l'objet d'une étude qui vous a été présentée en réunion publique et qui a été enrichie par vos réflexions.

Ensuite, nous avons retravaillé ce sujet en comité consultatif d'Urbanisme.

Il en est ressorti que nous maintenions la priorité à droite dans le village. Que sur le point noir du croisement du camping, nous ferions un plateau surélevé d'une couleur différente pour faire ralentir les automobilistes. Quant au croisement du chemin du bout du monde, il sera étudié avec le projet du terrain de la Bane.

Nous devons également revoir la signalisation jaune d'entrée de village qui est trop haute.

Le CTD, centre technique départemental, a été interrogé et nous attendons sa réponse. Ce dossier est maintenant dans les mains du service de voirie.

Quant à la circulation qui pourrait éventuellement traverser le secteur de la Bane, elle sera étudiée par le bureau d'études qui s'occupera de ce projet.

### ◆ Terrain de la Bane

Là aussi, nous commençons à avancer. Mme le Maire vous avait informés de notre intention d'acheter le terrain, propriété de la famille Jaume à l'entrée du village. Nous espérons que cet achat pourra se concrétiser après les vendanges.

Les études topographiques ont été faites. Nous avons également rencontré, avec le CAUE, tous les riverains de cette parcelle ainsi que l'APPEV et l'association des propriétaires du clos Malet pour les entendre et nous permettre d'affiner le cahier des charges.

Un appel à candidature a été fait le 4 juin pour choisir un cabinet d'urbanisme. Il était mentionné dans cet appel que nous recherchions une équipe ayant des compétences en urbanisme, en architecture et patrimoine et en environnement et paysage.

Cette équipe devait également justifier de savoir-faire et pratique en matière d'animation de réunions et de concertation.

Nous avons reçu 17 candidatures. La commission d'appel d'offres mise en place a effectué un premier choix de 5 équipes qu'elle a auditionnées le 9 juillet afin d'en retenir une.

Ce choix doit être entériné le 20 juillet par le Conseil Municipal. Ensuite, un comité de pilotage élargi accompagnera la réflexion de ce bureau d'étude et des élus.

### ◆ Projet ALSH (accueil de loisir sans hébergement),

autrement dit la garderie nommée les « marigass». Le CAUE a commencé par entendre les personnes susceptibles d'utiliser le bâtiment : l'Abeille, la garderie et la bibliothèque afin de faire un recensement des besoins de chacun.

En additionnant la surface nécessaire à chacun, le total était trop important et nécessitait la construction d'un étage. Le coût envisagé dépassait le budget que nous nous étions fixés. Nous avons dû faire le choix de ne pas associer la bibliothèque à ce projet pour ne garder que la garderie et l'Abeille.

Un appel à candidature pour le recrutement d'un cabinet d'architecte a été fait jeudi 11 juin et nous prévoyons de recevoir les candidats retenus le 20 juillet prochain, afin d'obtenir la remise, par le cabinet retenu, d'un avant projet sommaire (APS) pour la fin d'année 2015. Ceci afin que nous puissions demander les subventions le plus vite possible.

## 3- Comité consultatif d'urbanisme

Ce comité s'est réuni deux fois. La première fin juin 2014. Cette réunion a permis une prise de contact et nous avons listé les attentes de chacun. Nous avons aussi précisé que l'instruction des autorisations du droit des sols ne pouvait être faite par ce comité.

Notre deuxième réunion a eu lieu le 7 mai dernier avec le CAUE et nous avons finalisé les choix concernant la circulation, choix qui ont été validés en conseil.

## 4- Plan local d'urbanisme : PLU

Nous devons rendre notre document d'urbanisme compatible avec les lois Grenelle I et Grenelle II avant le 1er janvier 2017.

Nous ferons avec l'aide du CAUE une étude pour savoir s'il est nécessaire de faire évoluer ce document à l'aide d'une révision, d'une révision simplifiée ou d'une modification. Pour cela, le CAUE propose de nous accompagner et d'organiser une réunion avec les personnes associées : le Parc, la DDT et la chambre d'Agriculture, afin que nous puissions faire ce choix dans les meilleures conditions.

En conclusion, comme vous avez pu le constater, le travail et les projets ne manquent pas. Le Comité consultatif d'urbanisme sera, bien entendu, associé à ces travaux.

Nous sommes encore devant une page blanche, et je souhaite, qu'avec l'aide de tous, nous la remplissions au mieux pour aboutir à des réalisations qui amélioreront le quotidien des habitants et également la beauté de notre village.

Pour finir, je voudrais remercier le personnel qui s'occupe de l'urbanisme pour sa compétence et sa disponibilité. Le travail de ce service est alourdi par ces multiples projets et je suis consciente que nous leur demandons beaucoup.

Bon été à tous.

Madeleine VALLOT

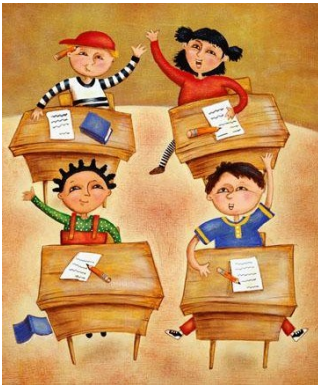
## LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : ORGANISATION DU TEMPS D'ACTIVITÉS

### Depuis septembre 2014,

Les nouveaux rythmes scolaires se sont mis en place à l'école, ce qui a obligé la municipalité à organiser l'accueil du temps d'activités périscolaires (TAPS), puisque nous devons accueillir les enfants après 15H 45 et jusqu'à 16H 30.

### Un Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH)

étant déjà créé depuis quelques années, nous avons travaillé avec l'équipe des animatrices pour mettre en place les activités définies en juin 2014, suite à une concertation menée avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante. Comme il nous est apparu difficile de produire un travail efficace en seulement 45 minutes, nous avons décidé de porter ce temps à une heure. Et afin que chacun puisse profiter du TAPS, dont le but est de permettre à tous les enfants de participer à des activités manuelles, culturelles ou sportives, nous avons décidé de laisser ce temps de TAPS gratuit. Chaque enfant a ainsi pu s'initier à la pratique du basket, du cirque, de la boule lyonnaise, du kung fu, de la capuera, du hip hop, de la danse moderne, du théâtre, de la poterie. Chacun a pu participer aux activités "Art et nature", lecture (bibliothèque) ou encore à celles proposées par le planning familial (pour les plus grands). Sans oublier tous les ateliers organisés par les animatrices.



Nous profitons de ce bulletin pour remercier les différentes associations et bénévoles pour leur participation qui nous est très précieuse. Nous remercions également toute l'équipe de l'accueil de loisir pour le travail et le dévouement dont elle a fait preuve durant cette première année. L'organisation, la gestion et la mise en oeuvre sur le terrain d'un nouveau projet représentent toujours un défi à relever pour les personnels concernés. Or, les réponses des parents d'élèves au questionnaire de satisfaction distribué en juin montrent que l'équipe a bien répondu aux attentes de la population.

L'année s'est bien déroulée, mais nous avons constaté après évaluation, que malgré les recommandations ministérielles qui demandaient de fournir une diversité d'activités aux enfants, ceux-ci paraissaient assez fatigués du fait même de cette diversité. Nous avons donc décidé de diminuer à la rentrée prochaine le nombre des intervenants extérieurs et de nous appuyer davantage sur les compétences des animatrices qui pourront plus facilement s'adapter au rythme des enfants.

En ce qui concerne le budget, l'ancienne municipalité avait mis à disposition 20 000 € pour l'année 2014. Le bilan financier laisse apparaître un coût total de 19 635 € duquel il faudra déduire les aides de l'état, ce qui ramènera à environ 9000 € la dépense pour la commune pour l'année scolaire 2014/2015.

Françoise TESTE

## NOS FUTURS COLLEGIENS

Nous nous sommes rendus dans la classe de Jean-Louis Teste, pour rencontrer les futurs élèves de 6ème.

Ils ont visité leur futur établissement au cours des journées portes ouvertes et sont contents de partir au collège.

La municipalité leur a offert une calculatrice scientifique, qui fait partie du matériel demandé au collège.



## VINSOBRES PREND SOIN DE SES ESPACES VERTS

Depuis quelques mois, nous avons effectué de nombreuses plantations d'arbres sur la commune :

- Oliviers, rue du Mont Ventoux
- Olivier à l'entrée du Clos Malet
- Micocouliers devant l'école
- Cyprès en face du cimetière
- Arbres route de Valréas

L'entretien des espaces verts n'a pas été oublié :

- Nettoyage complet de la tonnelle du Trillon
- Elagage des arbres route de Valréas
- Taille des haies du stade, du cimetière, du tennis, du jardin de la salle polyvalente
- Plantations de lavandes et de rosiers au niveau des trois chicanes aux entrées du village

L'entretien du village se poursuit :

- Nettoyage régulier des rues
- Nettoyage des trois lavoirs
- Nettoyage des tags
- Lasurage de la porte du local de dégustation du Comité des Vignerons
- Les bacs à ordures sont vérifiés deux fois par semaine sur toute la commune, afin d'évacuer tout ce qui n'est pas pris en charge par les éboueurs. Il est interdit de jeter des déchets de quelque nature que ce soit en dehors des containers à poubelles. Merci de respecter le tri sélectif, nous vous rappelons que la CCVE a mis en place une déchèterie (voir horaires ci-dessus) dont l'accès est gratuit. Avec un justificatif de domicile, vous pourrez obtenir votre carte d'accès sur simple demande.
- Trois nouveaux bacs pour les déjections canines ont été installés près de l'école, rue du Grouillet et au temple
- Rebouchage des trous dans toutes les rues du village avec de l'enrobé à froid
- Installation d'un panneau d'affichage à l'entrée du Clos Malet et d'une main courante pour entrer dans l'église
- Marches en bois de l'église (Guy Chevillon)
- Illumination des vitraux

Au cimetière :

- Le jardin des souvenirs a été créé
- Désherbage du cimetière qui se fait maintenant sans produits chimiques

Nous continuons l'embellissement du village avec l'installation de 5 jardinières fleuries place du Bassin neuf.

Je suis à votre écoute pour la suite des travaux, un grand merci aux employés municipaux qui œuvrent pour notre village.

Denise Rousset

### La déchèterie intercommunale

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi :  
9h-12h / 14h-17h

Fermeture les dimanches et jours fériés  
Accès à la déchèterie

Tout usager, particulier ou professionnel,  
doit présenter son badge d'accès au gardien  
à chaque passage.

Plus d'infos [www.cc-valdeygues.fr](http://www.cc-valdeygues.fr)

### La magie du recyclage...



En triant vos emballages, vous leur donnez une seconde vie...

**19 000 boîtes de conserve  
= 1 voiture...**

Les boîtes de conserve sont en acier, une matière facile à recycler lorsqu'elle est triée. Elles fournissent un acier identique à l'acier neuf, qui sert à faire des voitures, des boules de pétanque, des machines à laver...



**670 canettes = 1 vélo...**

Les canettes de soda ne servent pas qu'à nous désaltérer... L'aluminium qui les compose est recyclable à 100 %, à l'infini, sans perdre la moindre qualité. Sachez que chacun d'entre nous utilise chaque année 1 kilo d'aluminium, soit 67 canettes...En 10 ans, vous avez votre vélo !



**27 bouteilles en plastique  
= 1 pull polaire...**



Le plastique est fabriqué à partir de pétrole brut. Recycler les emballages en plastique, c'est déjà réaliser une économie de pétrole.

Mais la matière plastique sert aussi l'industrie textile, car avec les bouteilles d'eau, on obtient surtout des fibres (tee-shirts, pulls en laine polaire...).



**Le verre a le mérite d'être recyclable  
indéfiniment et à 100 %.**

**Tous les cartons et cartonnettes  
se recyclent une dizaine de fois.**

## ASSEMBLEE GENERALE DE VILLAGE

*150 Vinsobrais  
sont venus assister  
à la première  
assemblée de  
village  
du 19 Juin 2015*

150 Vinsobrais ont assisté à cette première assemblée, au cours de laquelle, parmi tous les points abordés, deux ont suscité pas mal de discussions :

- Tout d'abord l'entretien du cimetière :  
Nous rappelons que l'entretien des allées revient à la mairie, mais que celui des tombes incombe aux propriétaires. Un des participants à l'assemblée de village a proposé de goudronner les allées principales ; ce point sera évoqué au conseil municipal.  
Pour le moment nous continuerons à désherber les allées du cimetière, soit manuellement, soit avec un appareil thermique, mais nous ne réintroduirons pas de produits chimiques.
- Nous avons décidé de ne plus utiliser de pesticides et désherbant chimiques, sur les parties des chemins, ou parcelles qui sont la propriété de la commune.
- Un deuxième point très discuté : sur les feux, et la circulation dans la rue Gironde.

Nous avons expliqué que, suite à une demande d'un riverain, nous avons pris conseil auprès du CTD, afin de comprendre la nécessité des feux.

Puis, le sujet a été abordé en conseil municipal.

Des contraintes techniques ne permettent pas d'inverser le feu clignotant.

La mise en place du feu rouge a conduit à une amélioration de la circulation.

Donc le conseil municipal maintient le feu rouge dans son fonctionnement actuel.



## SENTIER « AU FIL DE L'EYGUES »

Ce sentier sera réservé aux piétons et aux vélos.

Un premier tronçon reliant Saint-Maurice et Vinsobres, jusqu'au Sagittaire, sera en fonction en septembre.

La signalétique qui jalonnera le sentier est en cours d'élaboration par la CCVE.

Nous allons acquérir une parcelle qui sera le lieu possible pour quelques places de parking et de pique-nique.



## COURS D'EAU, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET CHEMINS

### QUELQUES MOTS SUR LE RIEU

Le 6 juillet, je suis allé, avec un responsable de la Police de l'Eau, le long du Rieu de l'Eygues jusqu'aux Piallats, afin d'établir un état des lieux de ce ruisseau.

Prochainement, les riverains seront convoqués à une réunion au cours de laquelle seront présentées les différentes actions à mener pour l'entretien des berges et du lit du Rieu.

### QUELQUES MOTS SUR LES RIVES DE L'EYGUES

La fusion des 2 syndicats drômois et du syndicat vauclusien est bientôt réalisée. Les travaux prévus sur le territoire de Vinsobres (enlever la végétation et diverses tâches nécessaires...) seront effectués en début d'année 2016.

### QUELQUES MOTS SUR LE SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif)

Toutes les personnes ayant leur assainissement classé en G4 ou G5 peuvent se rapprocher de la mairie pour tout complément d'informations.

### CHEMINS

Je voudrais demander aux propriétaires de parcelles devant tourner avec leurs tracteurs de ne pas manœuvrer sur les chemins afin de ne pas les dégrader. Je les en remercie.

Au cours de l'été, les membres de la commission voirie seront convoqués pour établir le programme de travaux 2016.

Louis AUTRAND



## COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

Fin mai, nous devons renouveler le contrat du service eau et assainissement que nous avons avec la SDEI. Nous avons donc fait appel à BEPAC (bureau d'étude Provence-Alpes conseils) qui doit nous aider dans notre réflexion. Ce dernier nous a proposé une étude en plusieurs phases :

- Audit du service de la société fermière actuelle SDEI
- Comparaison des différents modes de gestion selon le choix retenu :
  - ⇒ mise en place d'une régie accompagnée d'une négociation pour la transition
  - ⇒ ou bien élaboration du cahier des charges
  - ⇒ et mise en place d'un appel d'offre pour le renouvellement de la dsp (délégation de service public)

Pour avoir le temps de mener à bien cette réflexion nous avons demandé un avenant prolongeant le contrat d'un an à la SDEI. Les conclusions de ce rapport seront communiquées dans un prochain conseil municipal, sachant qu'à court terme la loi NOTRE va élargir à l'eau et à l'assainissement les compétences obligatoires des communautés de communes.

Gérald Piollet



## COMITE CONSULTATIF ELECTRICITE

### Travaux en cours :

1<sup>ère</sup> tranche de remplacement des lampes à vapeur de mercure par un éclairage à LED (Diodes électroluminescentes) en cours.

### Travaux terminés :

Eclairage vitraux de l'église côté Ouest, avec commande crépusculaire.

### Travaux différés :

Enfouissement de la ligne Moyenne Tension entre le transformateur Sératrice (Clos Malet) et la Montée du Moulin. Ce chantier est lié aux travaux d'aménagement du terrain de la Bane et au remplacement du transformateur situé derrière la première maison de la rue Gironde, côté Bane.

### Projets :

- ◇ Mise en place de motifs décoratifs de fin d'année dans les 3 embrasures du clocher du temple.
- ◇ Amélioration de l'éclairage de la place du Bassin Neuf lors des diverses manifestations.
- ◇ Les Cornuds : mise à niveau de l'éclairage.

Guy Chevillon



## LES JEUNES DE VINSOBRES

Il y a environ huit mois, en Octobre 2014, une Junior Association s'est créée à Vinsobres. Constituée de membres âgés de 12 à 18 ans, ils sont tous très motivés et toujours volontaires. Ils ont en effet le projet de construire un terrain multisports, un abri pour les jeunes, une piste de cross et un skate-park.

Ils ont appelé leur association « Les jeunes de Vinsobres » et ont déjà fait de nombreuses activités pour faire avancer leur projet de piste de skate qui se trouvera à côté du stade. Ils comptent bien sûr continuer à faire des bénéfices tout en poursuivant leurs projets.

Il est à noter que ce genre de projet s'est déjà réalisé dans plusieurs villages du secteur. En effet, grâce à une Junior Association comme celle de Vinsobres, les Gentilés (habitants de Ste-Jalle) peuvent désormais profiter d'un skate-park. De même à Villedieu.

Ces projets nous montrent donc que « **Quand on veut, on peut...** », alors pourquoi pas à Vinsobres ?

Si vous souhaitez plus d'informations ou de renseignements, vous pouvez leur envoyer un mail sur leur adresse commune : « [Lesjeunesdevinsobres@gmail.com](mailto:Lesjeunesdevinsobres@gmail.com) »

Jean Mouton



## C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Sous la direction du Maire et de Françoise TESTE, adjointe chargée du social, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), indépendant administrativement et financièrement, reste tout de même rattaché à la Mairie qui lui apporte un soutien financier indispensable à son fonctionnement sous forme de subvention annuelle.

Le CCAS travaille en partenariat avec le CCAS de Nyons, le Centre Médico-Social, la Direction des Solidarités du Département, ainsi qu'avec des partenaires associatifs (Secours Catholique, ANAIS...) ou institutionnels (assistantes sociales, éducateurs..).

### L'accueil du public

Le public est reçu à la Mairie pour des demandes liées à : l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA), le handicap, les aides sociales légales, le logement, les aides alimentaires, les aides financières diverses, etc...

Toute personne peut s'adresser au CCAS à partir du moment où celle-ci est domiciliée à Vinsobres.

Le bureau accueille tous les jours (sauf les mardis et mercredis après-midi) de 8 h 30 à 12 h00

Et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf les vendredis fermeture à 16 h).

### L'action sociale générale et les actions spécifiques

Un registre des personnes recensées pour cette prévention est tenu par le CCAS. Il contient les coordonnées des personnes devant être appelées en cas d'alerte à la canicule lancée par la Préfecture. Les agents du CCAS informent sur les prévisions des jours de fortes chaleurs, conseillent, apportent leur assistance si nécessaire.

L'aide à la réalisation de dossiers

Le CCAS peut vous apporter son soutien dans le domaine de la réalisation de dossiers concernant :

- L'aide sociale : Allocation Compensatrice Tierce Personne, hébergement pour les personnes âgées et/ou handicapées, services ménagers....
- L'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA),
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées : demandes liées au handicap (prestation de compensation, carte d'invalidité...),
- La téléassistance.

## LA CANICULE

Devant la vague de forte chaleur, des recommandations sont à suivre :



- ◆ Buvez au moins 1,5 l d'eau par jour, même si vous n'avez pas soif,
- ◆ Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (utilisez, par exemple, un brumisateur ou un gant de toilette mouillé),
- ◆ Evitez de sortir aux heures les plus chaudes,
- ◆ Maintenez votre logement à l'abri de la chaleur (fermez les fenêtres et les volets la journée),
- ◆ Restez dans un endroit frais et climatisé si possible,
- ◆ Limitez les activités physiques intenses (sport, jardinage, bricolage...),
- ◆ Prenez des nouvelles de votre entourage, en particulier des personnes sensibles.

En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre médecin traitant.

En cas d'urgence, il faut contacter le Samu-Centre 15.

### COMMENT PREPARER SA FIN DE VIE ET FACILITER CELLE DE CEUX QUI RESTENT

Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées propose un dossier qui apporte des renseignements et des conseils permettant de formuler de manière correcte ses dernières volontés (désignation d'une personne de confiance, les directives anticipées...) afin de partir en toute sérénité.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au CCAS (MAIRIE DE VINSOBRES).

Françoise Teste

## LISTE DES INTERETS COMMUNAUX

**Tout d'abord**, avant toute chose, nous souhaitons remercier les membres de la majorité du conseil municipal pour l'autorisation qu'ils nous ont accordée de faire passer cet article.

Madame le Maire nous a bien précisé que ce n'était pas une obligation, et même s'il semble normal pour des représentants d'une démocratie, de privilégier la liberté de parole tant combattue ces derniers temps, nous sommes reconnaissants de ce geste, quand même consenti sous la condition que nous ne soyons pas insultants ...ce qui n'est pas, du moins nous le croyons, dans nos habitudes !

Nous avons essayé, comme nous nous y étions engagés, d'être constructifs, c'est-à-dire de ne pas faire de l'opposition systématique, et c'est pour cela que depuis le début de ce mandat, nous avons voté « contre » une seule fois !

En voici les raisons : il s'agissait du budget de la nouvelle équipe en place, et surtout de l'augmentation des impôts qui y était associée : +1,7% de la taxe foncière sur le bâti !

Vous vous souvenez certainement que nous avons fait la promesse de ne pas augmenter la pression fiscale sur les foyers vinsobrais, déjà bien mis à mal par le gouvernement, nous y avons réussi lors du dernier mandat, avec un endettement de notre commune très minime, en regard de nos voisins, et en menant à terme pas mal de projets, mais bien sûr en économisant par ailleurs !

Il est vrai que l'état diminue les subventions aux communes, mais dans le même temps, il augmente les impôts, si les communes font de même, ne nous étonnons pas de voir notre pouvoir d'achat végéter, d'autant que la Communauté des Communes du Val d'Eygues a, elle, augmenté les 4 taxes de 2,86% !!

Dans les projets futurs, et nouveaux, car le mur des boules, la station d'épuration, l'éclairage public pour ne citer qu'eux, provenaient de l'ancienne municipalité, nous avons l'achat du terrain Jaume, renommé terrain de la Bane pour lui rendre une certaine virginité.

Nous ne sommes pas « contre », car la famille Jaume a suffisamment souffert de ces conflits partisans, la trésorerie de la commune également, pour que nous ne prenions pas exemple sur le passé, et enfin voir la sortie du tunnel !

C'est vrai que souvent une idée n'a pas la même importance selon qui la formule !!!

En espérant avoir respecté notre cahier des charges en n'ayant pas été insultants, dans l'espoir d'une prochaine fenêtre sur le futur bulletin municipal, nous vous réitérons notre entière disposition et souhaitons à tous de belles vacances sous un soleil déjà en avance sur son programme...

[La liste des intérêts communaux](#)

## COMITÉ « LIEN SOCIAL, VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION »

Le comité s'est réuni par trois fois depuis le début de l'année, dont une fois avec les associations ; toutes sont sur les rangs pour préparer l'animation de l'automne :

**le 6 septembre 2015**

avec

« la Fête des Associations et du Bénévolat ».

de 10h00 à 18h00 devant la salle des fêtes

(en cas de mauvais temps,

ce sera dans la salle des fêtes)

Les Vinsobrais sont attendus nombreux à cette fête, ouverte à tous et pour tous, y compris les enfants qui ne seront pas oubliés.

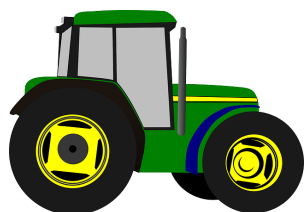
Martine Crépin





**ADMR**  
**LES OLIVIERS**  
**Espace du Vieux relais**  
**26 110**  
**Mirabel Aux Baronnie**

**Tél. : 04 75 26 73 65**  
**E-mail :**  
**[admr.mirabel@orange.fr](mailto:admr.mirabel@orange.fr)**



## A.D.M.R.

Depuis plus de 30 ans, l'association ADMR les OLIVIERS est présente sur la commune de Vinsobres, et propose ses services à la population, tout en contribuant à la vie locale.

En 2014, l'ADMR les Oliviers est intervenue auprès de 33 personnes sur la commune de Vinsobres tous publics confondus.

Pourvoyeur d'emplois, l'association compte 17 intervenantes à domicile, salariées de notre association.

Notre personnel d'intervention pourra vous aider à entretenir votre logement à travers du ménage et du repassage, faire les courses, vous aider dans la préparation de vos repas ou encore vous apporter une aide dans les actes de la vie quotidienne.

L'ADMR les Oliviers s'inscrit dans une logique de service et d'action sociale en proposant ses services d'aide à domicile à tous les publics à tous les âges de la vie. Que vous soyez âgés ou non, dépendants ou autonomes, malades ou en bonne santé, en situation de handicap.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement en recherche de bénévoles pouvant conforter notre équipe.

Si vous souhaitez vous investir dans une action de proximité, vous êtes les bienvenus. Les tâches occupées par les bénévoles sont diverses et variées : visite à domicile, gestion du personnel, suivi de la trésorerie, constitution de dossiers de prise en charge,...

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement concernant une aide ponctuelle ou durable.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au **04 75 26 73 65**

Ou par mail : [admr.mirabel@orange.fr](mailto:admr.mirabel@orange.fr)

**du lundi au vendredi de 9 H à 12 H00**  
**et le lundi après-midi de 13h30 à 16h30**

## LES JOURNEES AGRICOLES

**L'Association des journées agricoles** organise chaque année, depuis soixante ans, 15 jours avant Pâques, sauf obligations administratives (élections...) le rassemblement sur l'aire municipale :

- ◆ D'exposants de matériels pour la vigne, les arbres fruitiers, le jardin, etc
- ◆ Les produits Bio, phytosanitaires
- ◆ Les énergies renouvelables, les piscines....
- ◆ Les véhicules récents proposés par les concessionnaires régionaux

La préparation de ces journées est gérée par une soixantaine de bénévoles.

La FOIRE est un lieu de communication, de rencontres, de plaisirs, et le vin dont nous faisons l'éloge, se fait connaître.

**« Et quand vous ouvrez une bouteille, vous faites découvrir « un ami » à vos invités »**

**« Votre union, c'est votre force » nous disait Madame le Maire**

**A l'an que ven**

**C.O.J.A.**



## LE COMITE D'ANIMATION TOURISTIQUE (CATV)



La Balade Gourmande des Terroirs de Vinsobres est organisée tous les dimanche de Pentecôte, en collaboration avec le Comité des vignerons.

Le 24 mai dernier,

406 participants

ainsi que 75 bénévoles

ont fait de cette journée une belle réussite. De nombreux participants se sont promis de revenir.

### Les manifestations à venir :

- ⇒ **Les lundis 6 et 27 juillet, ainsi que les 10 et 24 août à 19h00** auront lieu les dégustations des produits de terroir avec animation musicale et un petit marché de terroir où les producteurs vinsobrais feront déguster et vendront leurs produits.
- ⇒ **Le 27 juillet**, nous accueillerons à nouveau la Chorale de Colmar
- ⇒ **Du 10 au 16 août** : trois peintres vinsobrais : Suzy Cluzel, Michel Lévy et Marie Rogez présentent leur exposition « Trois univers », salle des fêtes, de 10 à 12h00 et de 16 à 20h00.  
**Le vernissage se déroulera le 10 août à 19h00.**
- ⇒ **Le 4 septembre**, aura lieu le repas du ban des vendanges (co-organisé avec les vignerons)
- ⇒ **Les 19 et 20 septembre**, les journées du patrimoine, et l'opération nettoignons la nature
- ⇒ **Le 26 septembre**, opération nettoignons la nature

Pour nous contacter - par courrier : C.A.T.V Mairie, Rue Gironde 26110 Vinsobres

- par mail : vinsobres.tourisme@orange.fr

Par téléphone : - Sylvette ANDRE, présidente, 06 85 66 33 52  
- Catherine JEAN, secrétaire, 06 81 55 62 57

Présence lundi matin 10h30 à la Mairie, au deuxième étage



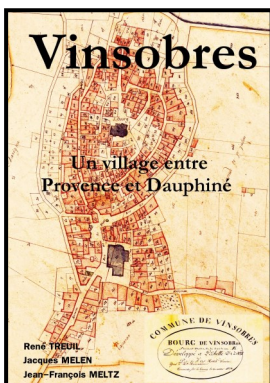
*Balade  
gourmande*

*406 participants*

*75 bénévoles*

## C.A.T.V. PATRIMOINE

Quelques nouvelles au sujet du livre :



### *Vinsobres, un village entre Provence et Dauphiné*

Nous remercions tout d'abord les 223 souscripteurs qui, avant même la sortie du livre, nous ont fait confiance et nous ont apporté un soutien très efficace.

Le livre nous a fait une frayeur, mais finalement il est arrivé à l'heure ! Le 27 mars, en effet, nous avons pu le remettre et le dédicacer aux souscripteurs, puis commencer à le vendre au tarif normal. Cette demi-journée, clôturée par un apéritif, fut pour nous chargée d'émotion, mais aussi marquée par une grande satisfaction.

Depuis, la vente continue en de nombreux endroits et c'est un vrai succès pour lequel nous tenons à remercier tous les dépositaires et tous ceux qui, en diverses circonstances, en ont parlé avec chaleur. Un stand a été tenu à la Balade gourmande ainsi qu'à Lire en mai à Nyons. Il en sera de même à l'occasion de toutes les autres manifestations de l'été.

Des éloges n'ont pas tardé à s'exprimer. Le travail de l'éditeur et celui de l'imprimeur ont été unanimement appréciés : le livre est, nous dit-on, très beau, très bien présenté et richement illustré.

Le style et la rédaction le rendent, pour de très nombreuses personnes, facile et

agréable à lire. Nous en sommes particulièrement ravis et nous nous sentons ainsi récompensés de nos efforts.

Le contenu reçoit beaucoup d'avis positifs, chacun se focalisant bien sûr sur les thèmes qui l'intéressent le plus.

Des erreurs, cependant, sont apparues à plusieurs lecteurs et nous leur sommes reconnaissants de nous les avoir signalées aussitôt : il aurait été étonnant qu'il n'y en eût pas... Nous invitons donc tous ceux qui en détecteraient encore à nous les signaler par écrit, avec toute la précision souhaitable. Il en va de même pour les oublis et les manques. Notre but est en effet de rédiger une feuille d'errata et de corrections, qui sera distribuée, dans toute la mesure du possible, à tous les acheteurs du livre.

Nous envisageons d'organiser à l'automne une rencontre avec les lecteurs qui le souhaiteront : elle fournira l'occasion d'échanges informels sur notre travail, ainsi que sur le passé, le présent et l'avenir du village.

**J. Mélen, J.F Meltz, R. Treuil**

## COMITÉ DES VIGNERONS

Le Comité des Vignerons de Vinsobres a connu 2 moments forts depuis début 2015 :

- ❶ Pierre Bonnefoi a pris la relève de Roger Gleize au poste de Président en début d'année,
- ❷ Le 27 mars lors de la dégustation officielle du Millésime 2014, c'est en présence de professionnels et de journalistes locaux qu'a été présentée la nouvelle ligne de communication qui se veut jeune et dynamique. Il en a été de même à l'occasion de la conférence de presse le 13 avril à Paris, cette fois en présence d'une vingtaine de journalistes nationaux. C'est l'aboutissement d'un an de travail entre vignerons et professionnels de la communication.

Comme chaque année plusieurs animations sont organisées pour contribuer à la notoriété de l'appellation (en mars Naissance d'un Millésime et Concours des Vins AOC, CDR et CDRV) mais aussi du village (le 24 mai pour la Balade Gourmande en collaboration avec le CATV).

### ❸ A retenir 3 autres dates pour animer la saison estivale :

les Nuits Diviniques les jeudis 16 juillet et 6 août à partir de 19h avec dégustation des vins des producteurs de Vinsobres et marché nocturne.

**La saison se terminera sur une note traditionnelle  
avec le Ban des vendanges le 4 septembre.**

## A.B.S.V.



"La saison officielle de l'Association Sportive Boulistes Vinsobrais a débuté comme chaque année à l'occasion des concours régionaux des 14 mars (triplettes) et 30 mai 2015 (doublettes).

Forte de ses quelque cinquante adhérents, son activité sera très intense puisqu'une dizaine de challenges sont inscrits au calendrier avec comme point d'orgue :

**l'organisation du tournoi des "plus de 55 ans"**

**le mardi 16 juin 2015**

**(participation de seize quadrettes du secteur nyonsais  
mais aussi du Nord Drôme, du Vaucluse et de l'Ardèche).**

N'oublions pas non plus la traditionnelle rencontre contre nos amis de Taulignan qui, cette année, se déroulera le 25 juillet 2015.

**Alain JAUME,  
Président de l'A.S.B.V.**



*Notre vin est issu de la force du soleil  
et de la fraîcheur d'un horizon d'altitude.  
Notre passion sera d'offrir un vin d'exception,  
le vin et les vignes qui le font.*

reprenez tout Vinsobres sur  
[www.vinsobres.fr](http://www.vinsobres.fr)

**Vinsobres**  
CRU DES CÔTES DU RHÔNE  
*l'essentiel est à l'intérieur*

UNBUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

*Le 16 juin 2015*

*Tournoi des*

*« plus de 55 ans »*

## LA BIBLIOTHEQUE

Rien de bien nouveau sous le soleil !

Nous vous prêtons toujours autant de livres que vous voulez à condition que vous les rendiez régulièrement et pas trop tardivement ! Et ce, en échange de la modique somme annuelle de 13 €.

Depuis décembre, nous avons fait 2 achats d'ouvrages dernièrement parus.

Nous avons reçu le Professeur et Archéologue bien connu des Vinsobrais **René Treuil**, pour une conférence sur le volcan de Santorin devant un auditoire d'une « septantaine » d'auditeurs. Nous étions une cinquantaine pour rencontrer l'auteure très éclectique, **Chantal Pelletier** et partager avec elle des extraits de son œuvre, ainsi qu'un repas à l'Auberge du Petit Bistrot.

Lors de la parution de ce journal, nous aurons eu le privilège d'entendre **Claire Somaglino**, maître de conférences et agrégée d'histoire, docteur en égyptologie, parler du travail de fouilles qu'elle dirige sur le chantier d'Ayn Souhkna, ainsi que des Egyptiens et la Mer Rouge à l'époque pharaonique.

**Le dimanche 19 juillet à 18h00, nous accueillerons une nouvelle fois la Chorale du Delta, dirigée par Coline Serreau, au Temple.**

Et vous pourrez cet été encore, sur des murs ou des bancs, en des lieux « passants », croiser des « livres baladeurs » que chacun pourra prendre, lire, donner à d'autres, garder, poser ailleurs pour prolonger la balade !

N'hésitez pas à venir nous rendre visite à la bibliothèque et... si d'aventure, quelque bénévole se sentait de nous aider pour tenir des permanences ou autre, il/ elle serait le/la très bienvenu/ e ! Faites-vous connaître !

**Bel été à tous, lecteurs ou pas ! Protégez-vous du soleil !**

**Bella Flouret**



*Ouverture*

*de la bibliothèque*

*Lundi*

*17h00 à 18h30*

*Mercredi*

*10h30 à 12h00*

*Samedi*

*10h30 à 12h00*

## VOIX DE FÊTES

**Cette saison 2014/2015 a été riche en émotions de plusieurs natures :**

- ◆ au théâtre, « La délicatesse des chiens » a séduit par son originalité et son jeu d'acteurs,
- ◆ Anne Sila, finaliste de l'émission The Voice, a enflammé le public,
- ◆ et puis toujours du jazz, du swing,
- ◆ du Bob Dylan et un hommage à Mandela,
- ◆ le spectacle Les Sacrifiés, redonnés par les Gaillards d'Avant,
- ◆ et même de la musique baroque avec le concert Sous la Tente...

A la fin de cette 8ème saison, il nous semble que l'animation à Vinsobres a retrouvé droit de cité.

Nous devons tout cela au seul dévouement de l'équipe, ainsi qu'à quelques sacrifices d'ordre familial que je ne serai pas toujours en mesure de renouveler.

La Culture est une attitude responsable concertée. Les moyens nécessaires pour continuer une telle programmation culturelle sont décidés par la collectivité. Offrir un peu de rêve aux habitants est le choix d'une municipalité.

La prochaine saison 2015/2016 se dessine déjà avec :

- ◆ une pièce de théâtre « Sectes et Insectes » de Vincent Siano, retraçant de manière inédite la vie de Jean-Henri Fabre (1 200 €)
- ◆ un groupe de jazz nyonsais : Jazz AOC avec six musiciens (600 €)
- ◆ une soirée brésilienne (600 €)
- ◆ une soirée Chandeleur le 6 février 2016 avec chorale et crêpes !
- ◆ une soirée 100 % blues
- ◆ un concert Swing System Trio (à la recette)
- ◆ un concert Armstrong...

Un grand merci à tous les adhérents de Voix de Fêtes, ainsi qu'à tous les spectateurs de cette saison.

Nous vous invitons tous à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu

**le mardi 3 novembre  
à la Salle des Fêtes à 20h30.**

**Guy ATTIA,  
président de Voix de Fêtes**

**Voix de Fêtes**

Vinsobres Drôme Provençale

Présente...

**Le Festival**

**On en  
Jazze ?**



Salle des Fêtes de Vinsobres

## L'ABEILLE VINSOBRAISE



Pour l'Abaille Vinsobraise, après un automne chargé...un hiver et un printemps dynamiques !

- ◆ **21 JANVIER** : présentation de la pièce « La curiosité des anges » dans le cadre de notre partenariat avec la Comédie de Valence (80 personnes )
- ◆ **27 FEVRIER** : organisation de la fête de Carmentran pour les enfants de l'école en partenariat avec les parents d'élèves, le centre de loisirs et le comité des fêtes. Nous avons défilé, brûlé Carmentran et mangé des crêpes (grosse affluence !)
- ◆ **4 MARS** : sortie en bus à Valence pour les enfants des ateliers théâtre (et quelques grands) pour visiter un vrai théâtre et voir un spectacle. Sortie très appréciée, 40 personnes.
- ◆ **6 MARS** : conférence-débat avec Hervé LIFFRAN du Canard Enchaîné sur le thème de la liberté d'expression suite aux attentats contre CHARLIE et l'Hypercacher. Belle soirée, plus de 100 personnes.
- ◆ **14 ET 15 MARS** : exposition photos «Paroles et Respect » pendant les Journées agricoles. Nous sommes désormais un peu excentrés par rapport au flux de visiteurs...et le temps n'était pas terrible, d'où une petite affluence.
- ◆ **21 MARS** : accueil du nouveau spectacle des «Pies qui chantent ». Gros succès ...avec nos excuses réitérées aux personnes que nous n'avons pas pu accueillir. Nous n'avons pas été très performants sur les réservations...mais un peu de patience aurait suffi !

### A NOTER SUR VOS AGENDAS, TABLETTES OU AUTRES ORDINATEURS

- ◆ **28 MARS** : accueil d'un week-end organisé par une association partenaire, Contes et Rencontres. Conférence sur le conte, contes, repas, bal folk : une belle initiative très appréciée par les participants venus parfois d'assez loin.
- ◆ **29 MAI** : audition de fin d'année des ateliers théâtre ados et adultes ; toujours un joli succès populaire !
- ◆ **9 JUIN** : audition des ateliers théâtre enfants.
- ◆ **13 JUILLET** : traditionnel repas républicain avec le fameux PISTOU : 220 participants.
- ◆ **13 AOÛT à 18H 30** : concert avec le groupe « PARFUM DE JAZZ ALL STARS » dans le cadre du festival Parfum de jazz de Buis les Baronnies. Venez nombreux !
- ◆ **6 SEPTEMBRE** : participation à la 2° fête des associations organisée par la municipalité. Venez nombreux !

**Notre assemblée générale aura lieu en septembre (date à définir).**

**Venez... nombreux !**

**L'Abaille vous souhaite un été culturel, joyeux et festif**

**Olivier Proal**



*Audition des Ados*



# L'ECOLE DE MUSIQUE



Concert du 20 juin 2015 au Temple

Ecole de Musique  
de VINSOBRES

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- ◆ Une chorale
- ◆ Des cours d'instruments
- ◆ Une animation à l'école primaire

## LES COURS D'INSTRUMENTS

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres, et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

## LA CHORALE ADULTES

Elle est dirigée par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 20 à 22h00 à la salle polyvalente.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre

Du 11 septembre 2014 au 20 juin 2015, la chorale a donné deux concerts à Noël avec le chœur de Puyméras, au temple de Vinsobres et à l'église de Puyméras. Elle a organisé le 28 mai un concert avec un chœur britannique dont la qualité a fait l'admiration du public.

Notre chorale a aussi présenté son concert annuel de fin d'année le 20 juin au Temple de Vinsobres, avec la participation de Résonance, chœur d'hommes du Barroux.

**Vu notre faible effectif, notre objectif vise de plus en plus à travailler des chants communs avec d'autres chorales, pour le plaisir du "chanter ensemble".**

## L'ANIMATION MUSICALE A L'ECOLE

L'Ecole de Musique participe au financement du professeur d'animation musicale à l'école primaire. Les enfants présentent leurs chants en chorale à Noël et en fin d'année scolaire lors de la fête des écoles qui s'est déroulée le 26 juin dernier.

**Notre projet : la création d'une chorale enfants**

Jacques Mélen

*Siège social*  
**Mairie de Vinsobres**

**Contacts ;**  
**Jacques Mélen**  
**04 75 27 45 34**  
**ou**  
**Evelyne Somaglino**  
**04 75 27 80 40**

## A.P.P.E.V.

(Association de protection du paysage et de l'environnement vinsobrais)

### ● Un point positif

Le printemps 2015 a donné l'occasion à l'Appév de fêter une petite victoire. Voilà deux ans, nous nous étions émus de voir des bâches en plastique noir du plus vilain effet couvrir sur plusieurs centaines de mètres les fossés de la route départementale 94 autour du rond-point de Mirabel. Il s'agissait, nous avait-on dit, de limiter les risques de pollution.

Soucieuse de lutter aussi contre la pollution visuelle, l'Appév avait plaidé pour des solutions plus esthétiques auprès du conseil général. Nous avons été entendus : le plastique a été retiré et les fossés sont désormais équipés d'un manteau d'argile étanche recouvert d'une couche de terre. Notre association est heureuse de cette (modeste) amélioration de l'environnement du village.



*Les bâches noires ont enfin disparu ! Encore un peu de patience et la verdure sera au rendez-vous...*

### ● Terrain de la Bane

L'Appév continue, par ailleurs, à se montrer très attentive à l'aménagement de la fameuse « parcelle stratégique », cette vigne de près de deux hectares qui part de la Bane, longe la rue Gironde et grimpe jusqu'aux limites du vieux village. Notre action a réussi à empêcher le pire : en 2013, le conseil d'Etat a annulé un permis de lotir qui prévoyait de bâtir 14 villas et qui saccageait le site.

Depuis, la nouvelle équipe municipale a repris en main le problème : la commune devrait acheter le terrain et en repenser l'aménagement. Le CA de l'Appév se réjouit de ce choix et émet quelques propositions (qui pourront être complétées par la suite) sur l'avenir de cette parcelle.

De façon générale, l'aménagement pourrait permettre de développer la solidarité entre les habitants, favoriser les rencontres intergénérationnelles et constituer un pôle d'attraction pour les Vinsobrais, les touristes et les gens de passage.

### L'espace bâti :

Notre association souhaite, bien évidemment, que l'espace qui serait urbanisé reste le plus réduit possible. L'Appév a toujours milité pour que d'éventuelles constructions se limitent à des maisons attachées, moins dévoreuses d'espace que les lotissements pavillonnaires. Il nous semble également indispensable que les bâtiments envisagés soient édifiés sur les bords du terrain afin de préserver un cône de vue le plus large possible sur le vieux village. Enfin, un soin tout particulier doit être réservé à la fontaine de Gironde, élément fort du paysage vinsobrais.

### Côté voirie :

Il conviendrait de privilégier les cheminements piétonniers pour accéder à la parcelle. Un éventuel parking devrait rester le plus discret possible. L'Appév fera connaître prochainement sa position sur la création, envisagée par la municipalité, d'une voie pour les voitures permettant de connecter la route des Cornuds à la rue Gironde en passant par le clos Malet.

### L'espace non bâti :

Notre idée est de permettre la création de lieux de rencontres. Par exemple, avec un théâtre de verdure et une aire de jeux pour enfants esthétique et conviviale.

Un petit terrain de pétanque (ouvert à tous), un jardin partagé (géré par les habitants qui le souhaitent), une zone de pique-nique ombragée, des boîtes pour les « livres vagabonds », l'installation d'une vasque et de panneaux sur l'histoire du village pourraient agréablement compléter cet ensemble.



## UNE FAMILLE D'IRAKIENS AU VILLAGE



**Ils sont arrivés par une belle journée du mois de mai.** Ils fuyaient leur pays en guerre où les opposants aux groupes islamiques intégristes risquent leur vie chaque jour. Une association nationale d'entraide a organisé leur arrivée en France. La famille de 6 personnes a passé quatre mois dans un petit appartement de Marseille. Raad, le papa, parle un peu le français. Il était imprimeur dans une petite ville près de Mossoul.

**Un Comité d'Accueil des Réfugiés Iraquiens s'est constitué à Nyons pour les Baronnies.** Il s'agit d'un collectif de huit associations : quatre sont chrétiennes, catholiques ou protestantes ou les deux à la fois et quatre sont non confessionnelles. Les membres du Comité d'Accueil ont meublé une grande maison située au cœur du village avec un beau jardin. Cette maison était restée vide depuis le départ du pasteur, il y a plus d'un an. L'association culturelle Eglise Protestante en Baronnies la met à disposition de la famille irakienne qui vit la dure épreuve du déracinement, après avoir perdu tous ses biens.

**Le Comité d'Accueil** subvient pour l'instant à leurs besoins en attendant le relais des services de l'état, ce qui prendra encore quelques mois. Ils sont pour l'instant sous statut de demandeurs d'asile politique. Un premier concert était donné à leur profit début avril au village. Mi-juin le public pouvait faire la connaissance de la famille lors du second concert donné à Nyons. Cette rencontre autour du chant et de la musique était très touchante. Les deux formations, trio féminin Tzarik et Swing Low Quintet ont choisi plusieurs textes et mélodies en rapport avec le thème de l'exil, la déchirure, l'amour, l'espoir. L'émotion était forte. Le public, généreux, a pu déguster à l'issue du concert les pâtisseries préparées par la maman, les deux jeunes filles et l'interprète, elle-même irakienne.

**Depuis le début du mois** de Juin les deux garçons Anibal et Karam fréquentent l'école où ils ont été accueillis chaleureusement par les enfants du village, préparés de façon exemplaire par leurs enseignants. Ils n'étaient pas allés en classe depuis un an. Les difficultés matérielles, comme les déplacements, sont résolus au fur et à mesure par une équipe de bénévoles : une douzaine de volontaires du village, renforcés par quelques personnes de Nyons, Tulette et ailleurs. Les deux jeunes filles ont démarré les cours d'alphabétisation dès leur arrivée. Cette expérience est une belle occasion aussi de voir au coude à coude de nombreux Vinsobraises et Vinsobrais apporter leur concours à une véritable aventure de solidarité concrète. Merci à chacun d'entre eux.

**Jean-Claude Boudeaux,**  
coordonnateur du Comité d'Accueil



*Si vous souhaitez  
apporter votre part  
à cette opération,*

*glissez votre chèque  
libellé à  
Secours catholique  
sous enveloppe à  
Comité d'Accueil  
Réfugiés  
déposé en Mairie.*

*Vous recevrez  
un reçu fiscal  
vous permettant de  
déduire 66%  
de la somme versée  
de votre impôt  
sur le revenu.*



# Association Béatrice

## ASSOCIATION BÉATRICE

L'Association BEATRICE, est une Association (loi 1901) créée en 2005, en mémoire de Béatrice Rogez-Mélen, jeune femme médecin, décédée en 2003. Il s'agit d'une association humanitaire de solidarité internationale, qui soutient des projets de santé en Inde du Sud, et un dispensaire dans un village d'intouchables et de pêcheurs, Périyamudaliarchavady, en partenariat avec une petite ONG indienne, Karunalayam. Nos actions concernent la population de trois villages environnants, soit environ 10 000 habitants.

**Outre les activités habituelles du dispensaire, nous avons mis en place au mois de novembre 2014 un programme important de dépistage des anémies chez les femmes et les jeunes filles.**

**Les anémies sont fréquentes chez les femmes et les jeunes filles en Inde pour plusieurs raisons :** malnutrition créant des carences en fer, troubles gynécologiques non traités, grossesses.

**Ces anémies chroniques, souvent ignorées, sont responsables de nombreux problèmes de santé :**

- sensibilité aux infections,
- fatigue,
- complications pendant la grossesse et l'accouchement,
- enfants nés avec un poids insuffisant,
- augmentation de la mortalité maternelle et infantile.

Lors de notre dernier voyage sur place en Mars 2014, les discussions avec le médecin du dispensaire et l'équipe de **Karunalayam** ont permis de décider de la mise en place de **ce programme qui a commencé en Novembre 2014 et est encore en cours.**

Plusieurs étapes ont été nécessaires :

- **Sensibiliser** la population aux problèmes liés à l'anémie, par des réunions d'information dans chacun des trois villages
- **Evaluer** le niveau général de santé dans chaque foyer par des visites à domicile effectuées par des animatrices spécialisées dans la santé, et convaincre de la nécessité du dépistage.



- Au dispensaire, **examiner** les femmes et les jeunes filles présentant des symptômes d'anémie, et effectuer un dépistage sanguin.
- **1000** patientes ont été testées et nous avons eu la surprise de recenser plus de **600 personnes anémiées.**

**En fonction des résultats des examens sanguins, un traitement de fer et de vitamines a été prescrit par le médecin pendant trois à six mois et un examen de contrôle effectué en fin de traitement.**

Une conseillère en santé est chargée de s'assurer **du suivi des traitements** ; elle organise également des réunions d'information sur la nutrition, l'hygiène et la santé pour les femmes entrant dans ce programme, qui ont toutes reçu un kit d'hygiène.

**Il s'agit donc d'un programme important et financièrement coûteux pour notre Association pour lequel nous avons bénéficié de subventions de la Fondation Total et du Rotary Club de Nyons-Valréas**

**NOUS AVONS BESOIN  
DE VOTRE AIDE**

Marie Rogez

Marie Rogez, - le Mas des Anges - route de Venterol  
26110 Vinsobres

06 07 74 86 13 - contact@beatrice.asso.fr - <http://www.beatrice.asso.fr>



## LA CANTINE DE VINSOBRES

Une année difficile pour l'association de la cantine scolaire de Vinsobres, mais qui à l'arrivée des grandes vacances est mobilisée plus que jamais pour assurer sa mission : proposer aux enfants scolarisés à l'école des repas élaborés sur place, avec des produits frais.

Cet engagement n'est possible que grâce à une équipe en cuisine mobilisée autour de cet objectif, des membres du bureau actifs et un soutien de la municipalité. Aujourd'hui, l'équipe du bureau de l'association de la cantine est complète grâce à l'élection de nouveaux membres et notamment d'une nouvelle présidente, Alexia Deperrois.

Lors de la réunion du 22 mai dernier qui a réuni les membres du bureau, les représentants de la municipalité et les parents d'élèves, plusieurs pistes de développement de l'activité de la cantine ont été proposées.

La nouvelle équipe du bureau est déjà à pied d'œuvre pour maintenir le service de restauration pour les enfants de Vinsobres dans les meilleures conditions possibles à la rentrée.

Les membres du bureau, bénévoles, ont besoin du soutien de tous les parents pour préserver le repas « made in Vinsobres » !

**A votre disposition :**

Une adresse mail [cantine-vinsobres@laposte.net](mailto:cantine-vinsobres@laposte.net)

Un site Web <http://cantinevinsobres.canalblog.com>

*Les inscriptions  
se feront*

*le 2 septembre*

*prochain,*

*jour de la rentrée,*

*à partir de 8h30*

*dans le local*

*de la cantine*



## L'ÉPICERIE DE VINSOBRES



Nouveau clin d'œil à notre épicerie qui vient d'être équipée par la municipalité de stores permettant d'abriter du soleil quelques tables où vous pourrez désormais déguster boissons fraîches, glaces et cafés.

Un catalogue proposant tous les produits en magasin va être édité et largement diffusé, afin de permettre aux personnes désireuses d'être livrées à domicile, de passer commande par téléphone au **04 75 26 70 55**.

**Le relais POSTE** est ouvert aux mêmes heures que l'épicerie, soit :

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,**

**8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00**

**Samedi et Dimanche matin, de 8h30 à 12h00**

**Dépôt de journaux : Tribune et Dauphiné**

**VENEZ NOMBREUX  
FAIRE VOS COURSES  
IL EST IMPORTANT  
DE GARDER  
NOS COMMERCES  
AU VILLAGE**

## UN INSTITUT DE BEAUTE A VINSOBRES

Nous avons la chance et le plaisir d'accueillir à Vinsobres un nouveau commerce :

**ALOHA Esthétique.**

Christelle SAUVAGE, Vinsobraise, vous propose :

- Soins du visage
- Soins du corps
- Epilations
- Maquillages
- Massages esthétiques
- Beauté des mains et des pieds
- Prothésiste ongulaire
- Beauté du regard
- Nouveauté « CelluM6Lpg »

**Vinsobraises et Vinsobrais  
Christelle vous attend  
ALOHA Esthétique  
Place du Bassin Neuf  
Ouverture du Lundi au Samedi  
sur rendez-vous  
06 89 65 51 61**



**Christelle Sauvage**

# LETTRE D'UN ISRAELIEN A LA MAIRIE

Nous vous communiquons, avec son accord, le témoignage très émouvant de Monsieur MEIR :

LAV. MEIR

HADERA 12.04.2015

GRUNBAUM ST

B.P. 4269

REÇU LE

23 AVR. 2015

HADERA ISRAEL

38450

A

MONSIEUR LE MAIRE DE VINSOBRES

CONSEILS MUNICIPAUX

MONSIEUR LE MAIRE DE VINSOBRES ET SES CONSEILS  
MUNICIPAUX MERCI

MON MON AUJOURD'HUI NE VOUS DIT RIEN MAIS LES ANNÉES QUE  
JE VIVAIS AY PRESBITAIRE PROTESTANTS DE VINSOBRES MON NOM FUT  
CLAUDE WILT OU WEIL OU NOU HABITONS AVEC LA FAMILLE ODBECH  
ET LE CLER MON G. PÈRE ET ONCLE AVEC LEUR FILLE AR. ANE

MONSIEUR LE MAIRE BROCHIER AVEC SON CONSEIL MUNICIPAL  
NOUS AIDE A VIRE A VINSOBRES AVEC LA PARTICIPATION DE  
MADAME RAMECA QUI FUT ELLE AVEC MON PÈRE AU MAGASINARD  
LETT. B ET APRES LA RAFFLE DE NYONS NOUS SOMME ARRIVE  
CHEZ VOUS A VINSOBRES QUI NOUS A DONNE REFUGE ET PROTECTION. SSC  
A PART LE MONSIEUR LE MAIRE BROCHIER ET SON CONSEIL MUNICIPAL  
QUI ONT DIT AUX ALLEMANDS QU'IL N'Y A PAS DE JUIFS AU VILLAGE  
DONT L'INTITUTEUR MONSIEUR LE JEUN QUI FUT L'INTERPRET  
NOUS ETIONS 4 FAMILLES JUIVES A VINSOBRES APART LEUX  
AUTRES REFUGIES MOSELLANS ET TOULONNAIS S'IL AURAIT  
SUT LA VERITEES NOUS AYRIEN TOUS PASSE ORA POUR SUR CLANE  
SI Y AVAIT AUSSI DES REFUGIES MOSELLANS ET TOULONNAIS QUI  
PRESENT RACINE A VINSOBRES

MES AMIS DE CLASSE EURENT LE MAIRE SERGE CORNU - LOUIS BRYA

AU PRES RIBAUDIER ET MA GRANDE AMIE JUSQU'A CE JOUR COLETTE MORIER

## LETTRE D'UN ISRAELIEN A LA MAIRIE (SUITE)

BOYER ELLE ME FAIT PART DE TOUTES LES NOUVELLES  
VIMJOBRES

A PACYVES MA FILLE ET SON MARI ETAIENT AU CAMPING DU VILLAGE  
ET ILS FURENT A LA SOIREE QUE VOUS AVEZ ORGANISEE  
LE NOUVEAUX REFUGIERS ET EN PLUS ON PARTICIPE A LA COLLECTE  
AVANT NOUS ILS AVAIT DES REFUGIERS A VIMJOBRES ET J'AI TOUJOUR  
CRU QUE NOUS SERIONS LES DERNIERS

COMME TOUS LES JEUNES DE MON AGE J'AI FAIT UN TOUR EN  
ALGERIE ET EN SUITE J'AI REJOINT MON PAYS ISRAEL OY J'AI  
FONDE MA FAMILLE MAI NOUS TOUS SOMMES DE COEUR ET PLUS AVEC  
VIMJOBRES

NOUS DEVONS AVOIR UNE DE PLUS PRÉT A LA FAMILLE  
PIALLAT FEU ~~LEA COLETTE~~ ET BEAUCOUP D'AUTRES PERSONNES  
QUE JE NE PEUT ÉNUMÉRER TOUS CAR SE SERAIT FAIRE  
APPEL A TOUT LE VILLAGE

QUE DIEU PROTÈGE VIMJOBRES ET TOUS SES HABITANTS  
ET DITES AUX FUTURS REFUGIERS QUE LE SOLEIL BRILERA  
ENCOR POUR EUX COMME POUR NOUS ET QUE VIMJOBRES  
SERA TOUJOUR PRÊS A AIDER LE OPPRÉCER  
ET LUTER POUR LEUR BIEN ÊTRE

MONSIEUR LE MAIRE DE VIMJOBRES  
ET TOUT LE CONSEIL MUNICI PAL

JE VOUS REMERCI DE FOND DU COEUR  
MERCi MERCi MERCi

ET QUE LA PAIX RÉGNE SUR CETTE PLANÈTE  
AMICALEMENT D'VE VIMJOBRES

Monsieur Liavi MEIR a souhaité que les personnes suivantes soient citées :

- Les parents de la famille PIALLAT Paulette
- Famille MOURIER Colette
- Serge CORNUD
- Louis BRUN
- André RIBAGNAC
- Jean, fils du Docteur ROCHE
- Jacky SERRATRICE

## COMMERCE ET SERVICES

### LA POSTE

Vous pouvez retrouver les services de la Poste à l'épicerie LA FONTAINE.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00

Samedi et Dimanche matin, de 8h30 à 12h00

### LA MAIRIE

Lundi, jeudi

8h30/12h00 et 13h30/17h30

Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous 04.75.27.64.49

### NAVETTE POUR NYONS

Tous les jeudis matins devant la mairie :

Période scolaire : 9H15

Pendant les vacances : 9h00

### MARCHE

Fruits et légumes frais tous les lundis matin  
de 9h à 12h

### PIZZAS

Mardi et vendredi soirs place de la mairie

### BOULANGERIE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi

7h30/12h30 et 15h30/19h

Samedi, dimanche : 7h30/12h30

### EPICERIE DE LA FONTAINE

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,

8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00

Samedi et Dimanche matin, de 8h30 à 12h00

Dépôt de journaux : Tribune et Dauphiné

Café - boissons - glaces

### COIFFURE ACTUELLE

Mardi, jeudi : 9h/12h et 14h/18h30

Vendredi : 8h30/18h

Samedi : 8H30/16h

04 75 27 68 82

### COIFFEUSE A DOMICILE

Brigitte BLANC

Mardi, jeudi, vendredi, samedi

Sur rdv : 06.07.06.47.31

### RF COIFFURE MIXTE

9 place de l'église

Du mardi au jeudi 9h/12h et 14h/18h30

Vendredi de 9h à 18h30 non-stop

Samedi de 9h à 16h00 non-stop

Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

### INSTITUT DE BEAUTE

Aloha Esthétique- Christelle SAUVAGE

Place du Bassin Neuf

Du lundi au samedi - sur RV au 06 89 65 51 61

### DECHETERIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h/12h et de 14h à 16h30

Samedi 10h/12h et 14h/17h

Dépôts gratuits pour les déchets verts,  
encombrants, cartons, textiles, ferraille, bois,  
huiles de vidanges, batteries.

Renseignements à la CCVE 04.75.26.44.23

### ANTENNE MSA DE NYONS

Lundi : 14h à 16h30

Mardi au vendredi : 9h/h12h-14h à 16h30

### POLE SANTE

#### ◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39

Du lundi au vendredi : 10h/12h-16h/18h30

#### ◆ Infirmières

Patricia DEJEAN 06.65.12.58.96

Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

#### ◆ Ostéopathes

Sophie DOYER 06.63.51.50.76

Alicia MORARD 06.82.29.82.76

TEL. FIXE 09.83.73.68.18



# ETAT CIVIL 2015

## Les naissances



- Maylé Narhalie Nanda LAHMIYANI 09 janvier 2015 à Orange
- Milena Pascale Jacqueline DESATY 16 janvier 2015 à Carpentras
- Emilie Eléonore CORBIN 16 janvier 2015 à Orange
- Deven Steve Nathan CHARPENEL 18 mai 2015 à Orange

## Les mariages



- Florent JANIN et Carole DE ZANET 25 avril 2015
- Jonathan VIGNE et Cécile CORRAND 20 juin 2015
- Jérôme COURTOIS et Sila OZPINAR 20 juin 2015
- Laurent LANGLAIS et Maureen PETIT 27 juin 2015

## Les décès



- PICCHI Frédéric 30 janvier 2015 à Nyons
- SIMON Christiane 13 février 2015 à Orange
- ROMION Georges 05 avril 2015 à Vinsobres
- COURIOL Alban 28 avril 2015 à Vinsobres
- DENIA Michel 01 mai 2015 à Avignon
- PIALLAT Eugène 17 juin 2015 à Nyons
- FRAYCHET Raymond 04 juillet 2015 à Vinsobres
- LAFONT Colette 08 juillet 2015 à Avignon

## 13ÈME RENCONTRE DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES

*En 2016*

*Les rencontres  
auront lieu à  
MARANS*

*8, 9 et 10 juillet*



### Vinsobres qui l'eût cru!

20 Vinsobraises et Vinsobrais se sont rendus à **Le Quiou en Bretagne** à 980km au nord ouest, pour participer à la 13ième rencontre des communes aux noms burlesques.

Les Bretons savent recevoir, ils avaient même commandé le soleil. C'est toujours un plaisir de revoir les délégations des autres villages. Tous parlent des rencontres à Vinsobres en 2013, ils en gardent un très bon souvenir, la beauté du village, la convivialité, les produits..... Et les cigales et la chaleur! Malgré le petit nombre d'habitants (270) au Quiou,, l'accueil y fut très chaleureux, la fête était réussie. Nous avons dégusté leurs produits, et au marché du terroir, ils apprécient toujours autant les nôtres : vin, abricots, huile d'olive, lavande, L'année prochaine les rencontres se feront les 8,9, 10 juillet à Marans, où l'on vous invite à venir rigoler avec nous.

**Le bureau**

## QUELQUES PHOTOS DU PREMIER APERITIF DE BIENVENUE LE 6 JUILLET

Ce premier apéritif de bienvenue pour démarrer la saison touristique à Vinsobres a été organisé par le CATV avec une dégustation des produits du terroir, la participation des producteurs vinsobrais et une animation musicale par l'orchestre du Nyonsais.

Beaucoup de monde pour cette première édition de la saison.



## MANIFESTATIONS DES MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE

### Mois d'Août

Livres baladeurs aux 4 coins du village durant l'été

**Samedi 1 août de 14h à 17h00** : Concours de boules - Challenge CORNUD-DANSE - chemin Laparan. (concours sociétaires).

**Judi 6 août de 19h à 23h30** : Marché de produits du terroir et soirée divinique à partir de 19h00 - dégustation du cru Vinsobres, assiette vigneronne et animation musicale – soirée organisée par le Comité des Vignerons et le Comité des Fêtes – place de la Mairie.

**Lundi 10 août de 19h à 20h00** : Dégustation de produits du terroir et marché de producteurs locaux avec animation musicale - organisée par le CATV place de la salle des fêtes.

**Du 10 au 16 août** : exposition de peinture « Trois univers ». Trois artistes vinsobrais exposent à la salle des fêtes, de 10 à 12h00 et de 16 à 20h00. **Vernissage lundi 10 août à 19h00.**

**Judi 13 août de 18h00 à 19h00** :

l'Abeille Vinsobraise organise un concert avec le Parfum de jazz all stars, composé de 6 musiciens et la chanteuse Liza Del Mar. Ce concert aura lieu dans le cadre du festival PARFUM DE JAZZ de Buis les Baronnies, devant la salle des fêtes de Vinsobres. Il sera suivi d'un apéro et d'une auberge espagnole.

**Mercredi 19 août à partir de 19h30 à la Vinsobraise : les Soirées Vino'Concert**

- **Début du concert à 20h00.** Apéritif de bienvenue suivi d'un concert en extérieur sur des notes Jazzy ou Rock !
- **Repas grillades** – sandwich : 6,50€. Vin offert. Places limitées à 300 (sans réservation).

**Samedi 22 août** : Concours de boules – Challenge MILESI – Chemin de Laparan. (Concours sociétaires).

**Lundi 24 août de 19h00 à 20h.00** : Dégustation de produits du terroir et marché de producteurs locaux avec animation musicale - organisée par le CATV place de la salle des fêtes.

**Mercredi 26 août à partir de 19h30 à la Vinsobraise : les Soirées Vino'Concert**

- **Début du concert à 20h00.** Apéritif de bienvenue suivi d'un concert en extérieur sur des notes Jazzy ou Rock !
- **Repas grillades** – sandwich : 6,50€. Vin offert. Places limitées à 300 (sans réservation).

⇒ **Tous les mardis du mois d'août à 20 h 00** : Auberge espagnole – place de la salle des fêtes pour un moment d'échange convivial entre les touristes et les Vinsobrais.

⇒ **Tous les jeudis à 21h00 des mois de Juillet - Août et jusqu'au 15 septembre** : Concours de pétanque Terrain La Fanny, route de Valréas

⇒ **Tous les lundis et jeudis après-midi** : belote à la salle polyvalente (le temps de vivre).

⇒ **Tous les 15 jours** : concours primé entre adhérents (le temps de vivre).

⇒ **Tous les 15 jours, le mardi après-midi** : Scrabble (le temps de vivre).

### Mois de Septembre

**Vendredi 4 septembre à 18h00** : **Ban des Vendanges**, co-organisé avec le Comité des Vignerons.

**Dimanche 6 septembre de 10h à 18h00** : 2ème "fête des Associations Vinsobraises", devant la salle des fêtes. Des animations seront proposées par les associations, buvette et petite restauration.



# La balade gourmande Vinsobres Dimanche 24 Mai 2015



## Repas républicain du 13 juillet Soupe au pistou et bal populaire



L'équipe de l'Abeille Vinsobraise,  
organisatrice de la manifestation

